



Service des Etudes Interdisciplinaires en Santé
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Pour votre pré-inscription sur le portail dédié, vous devez être munis des pièces justificatives suivantes :

ATTENTION votre INE (à récupérer auprès de votre université d'origine ou figurant sur les baccalauréats obtenus après 1995) doit obligatoirement être renseigné sur la plateforme d'inscription et sur l'autorisation de l'enseignant responsable.

- **Autorisation de l'enseignant responsable** (obligatoirement signée)
- **Candidats français** : photocopie de la carte nationale d'identité; uniquement pour une première inscription à l'Université Claude Bernard Lyon 1
- **Candidats étrangers** : extrait de naissance original avec sa traduction en français
- **Attestation d'assurance Responsabilité Civile Privée**
- **Document Formation Continue pour les étudiants concernés**
- **Certificat de scolarité (2022-2023 ou 2023-2024)** si concerné
- **Attestation CVEC (Cotisation Vie Etudiante et de Campus)** obligatoire pour les étudiants en formation initiale uniquement.
- **PAIEMENT** : les étudiants inscrits en formation initiale **UNIQUEMENT** devront régler les frais de formation après la validation de leur pré-inscription par la scolarité sur le portail. Les étudiants inscrits en formation continue recevront une facture ultérieurement par le service FOCAL de l'Université et un échéancier pourra être proposé.

Contact :
SEIS@univ-lyon1.fr